

INFORMATION COMPTABLE

CORRIGE

Elisabeth Albertini

Examen du 01/07/2022

Durée : 3h

- Livre de référence autorisé
- Supports de cours et d'exercice autorisés
- Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission autorisée
- Les ordinateurs, tablettes et téléphones portables sont interdits

Master CGAO – Soirs & JB
2023-2024

Partie 1 : Groupe LVMH – questions diverses (7 points)

Travail à faire : Vous répondrez aux 5 questions ci-après

Document d'enregistrement universel LVMH

BILAN CONSOLIDÉ

Actif (en millions d'euros)	Notes	2022	2021	2020
Marques et autres immobilisations incorporelles	3	25 432	24 551	17 012
Écarts d'acquisition	4	24 782	25 904	16 042
Immobilisations corporelles	6	23 055	20 193	18 224
Droits d'utilisation	7	14 615	13 705	12 521
Participations mises en équivalence	8	1 066	1 084	990
Investissements financiers	9	1 109	1 363	739
Autres actifs non courants	10	1 186	1 054	845
Impôts différés	28	3 661	3 156	2 325
Actifs non courants		94 906	91 010	68 698
Stocks et en-cours	11	20 319	16 549	13 016
Créances clients et comptes rattachés	12	4 258	3 787	2 756
Impôts sur les résultats		375	338	392
Autres actifs courants	13	7 488	5 606	3 846
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	7 300	8 021	19 963
Actifs courants		39 740	34 301	39 973
Total de l'actif		134 646	125 311	108 671

Passif et capitaux propres (en millions d'euros)	Notes	2022	2021	2020
Capitaux propres, part du Groupe	16.1	55 111	47 119	37 412
Intérêts minoritaires	18	1 493	1 790	1 417
Capitaux propres		56 604	48 909	38 829
Dette financière à plus d'un an	19	10 380	12 165	14 065
Dettes locatives à plus d'un an	7	12 776	11 887	10 665
Provisions et autres passifs non courants	20	3 902	3 980	3 322
Impôts différés	28	6 952	6 704	5 481
Engagements d'achats de titres de minoritaires	21	12 489	13 677	10 991
Passifs non courants		46 498	48 413	44 524
Dette financière à moins d'un an	19	9 359	8 075	10 638
Dettes locatives à moins d'un an	7	2 632	2 387	2 163
Fournisseurs et comptes rattachés	22.1	8 788	7 086	5 098
Impôts sur les résultats		1 211	1 267	721
Provisions et autres passifs courants	22.2	9 553	9 174	6 698
Passifs courants		31 543	27 989	25 318
Total du passif et des capitaux propres		134 646	125 311	108 671

3. MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	2022			2021	2020
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Marques	22 350	(805)	21 545	20 873	13 737
Enseignes	4 103	(1 693)	2 410	2 285	2 130
Licences de distribution	118	(95)	23	53	55
Logiciels, sites internet	3 603	(2 677)	926	849	665
Autres	1 220	(692)	528	490	425
Total	31 394	(5 963)	25 432	24 551	17 012

Question :

- 1.1 Pourquoi le groupe LVMH inscrit ses marques au bilan alors qu'une entreprise comme Hermès ne les inscrit pas au bilan ? (Justifiez votre réponse)

Réponse : le groupe LVMH inscrit ses marques au bilan car ce sont des marques acquises par le groupe. Elles ont donc une valeur d'acquisition et à ce titre elles peuvent être inscrites au bilan. Le groupe Hermès de son côté n'inscrit pas la marque Hermès au bilan car cette marque est native, elle n'a pas de valeur comptable.

- 1.2 A quoi correspond la ligne amortissements et dépréciations ? (Justifiez votre réponse)

Réponse : Les marques ont le plus souvent une durée de vie indéfinie, elles ne peuvent donc pas être amorties. Elles doivent donc faire l'objet d'un test de dépréciation annuel qui permet de s'assurer que la valeur nette comptable de la marque n'est pas supérieure à la valeur recouvrable. Si tel est le cas, il conviendra de déprécier les marques pour un montant égal entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. Dans le cas, assez rare, où la marque a une durée de vie déterminée, elle fera alors l'objet d'un amortissement sur la durée de vie déterminée. Les marques qui sont vouées à disparaître dans le cadre de la stratégie de l'entreprise ont une durée de vie déterminée.

5. INVESTISSEMENTS OPÉRATIONNELS

5.1 Dépenses de communication et promotion

Sur les trois derniers exercices, les investissements en dépenses de communication ont représenté pour le Groupe dans son ensemble les montants suivants, en valeur absolue et en pourcentage des ventes :

Dépenses de communication et promotion :	2022	2021	2020
– en millions d'euros	9 584	7 291	4 869
– en % des ventes	12,1	11,4	10,9

Ces frais englobent essentiellement le coût des campagnes publicitaires, notamment lors de lancements de nouveaux produits, ainsi que le coût des opérations de relations publiques et de promotion, et des équipes de marketing responsables de l'ensemble de ces activités.

Question :

- 1.3 Comment sont enregistrées les dépenses de communication dans les états financiers ? (Justifiez votre réponse)

Réponse : Les dépenses de communication sont enregistrées en charges dans le compte de résultat car il n'est pas possible de déterminer avec précision le montant des avantages économiques générés par une

campagne de publicité particulière. LVMH, en utilisant le mot « investissement », souligne que les dépenses engagées sont significatives et représentent un investissement car les dépenses de communication sont indispensables pour entretenir une marque à long terme. Néanmoins, les dépenses de communication sont bien enregistrées en charges et non pas en investissement.

7.1 Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se décomposent ainsi, par nature d'actif sous-jacent :

(en millions d'euros)	2022		2021	2020
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Boutiques	18 270	(7 069)	11 202	10 636
Bureaux	3 273	(1 000)	2 274	1 991
Autres	1 185	(329)	856	771
Loyers fixes capitalisés	22 729	(8 397)	14 332	13 398
Droits au bail	848	(565)	283	307
Total	23 577	(8 962)	14 615	13 705

Questions :

1.4 A quoi correspondent les droits d'utilisation ? (Justifiez votre réponse)

Réponse : Les droits d'utilisation correspondent à la somme des loyers actualisés des contrats de location. En effet, tous les biens loués dont la valeur dépassent 5000\$ ou dont la durée est supérieure est à un an font l'objet d'un enregistrement à l'actif comme si l'actif non-courant avait été acheté par l'entreprise. L'objectif de la norme IFRS16 est d'apporter une meilleure information pour les investisseurs concernant les biens loués qui génèrent des avantages économiques et qui auparavant n'étaient pas enregistrés à l'actif du bilan.

1.5 Pourquoi font-ils l'objet d'amortissement ? (Justifiez votre réponse)

Réponse : ils font l'objet d'un amortissement car la valeur de ces biens loués va progressivement diminuer au rythme des avantages économiques générés par les biens. L'amortissement va traduire la perte de valeur de ces biens.

Partie 2 : L'entreprise exploite (7 points)

Cas n°1

XYZ Corp est un fabricant de téléphones mobiles qui vend ses produits à travers un réseau de distributeurs. Voici les informations pertinentes pour l'application de la norme IFRS 15 :

- XYZ Corp vend 500 téléphones à un distributeur pour 200 € chacun. Le coût de fabrication de chaque téléphone est de 100 €.
- XYZ Corp estime que 5% des téléphones vendus seront retournés, et il est hautement probable que les retours ne dépassent pas ce pourcentage.
- XYZ Corp n'a aucune autre obligation envers le distributeur après avoir transféré le contrôle des téléphones.

Situation A - Le distributeur a un droit contractuel de retourner les téléphones pour un remboursement complet pendant une période définie contractuellement.

Situation B - Le distributeur n'a pas de droit contractuel, mais XYZ Corp a une pratique commerciale habituelle où les retours ont été effectués et acceptés.

Question 1 :

Comment XYZ Corp doit-elle comptabiliser son chiffre d'affaires selon la norme IFRS 15 ?"

Corrigé

Situation A : Les produits sont comptabilisés lorsque les téléphones sont livrés, et un passif est déduit des produits pour les retours attendus. Simultanément, un actif est comptabilisé pour les téléphones dont le retour est prévu, ce qui réduit le coût des ventes. La comptabilisation a lieu au moment du transfert du contrôle au distributeur. L'actif lié aux retours sera présenté et évalué pour dépréciation séparément du passif de remboursement. XYZ Corp devra déprécier l'actif des retours et ajuster sa valeur s'il est déprécié.

Produits des activités ordinaires : Prix de vente par unité $\times$ unités (à l'exclusion de celles qui devraient être retournées) $200 \text{ €} \times 500 \times (1 - 0,05) \text{ téléphones} = 95\,000 \text{ €}$

Coût des ventes : Coût $\times$ unités (à l'exclusion de celles qui devraient être retournées) $100 \text{ €} \times 475 \text{ téléphones} = 47\,500 \text{ €}$

Actif : Ancienne valeur comptable $\times$ unités dont le retour est prévu $100 \text{ €} \times 25 \text{ téléphones} = 2\,500 \text{ €}$

Passif : Taux de retour $\times$ unités vendues $\times$ prix de vente par unité $5\% \times 500 \text{ téléphones} \times 200 \text{ €} = 5\,000 \text{ €}$ pour l'obligation de remboursement

Situation B : XYZ Corp a une pratique commerciale habituelle consistant à accepter les retours, ce qui doit être considéré comme faisant partie des conditions des contrats avec les clients. Le droit de retour est comptabilisé de la même manière que dans la situation A.

Cas n 2 :

"Le 1er juin N, une entreprise détient 400 unités de produits finis évaluées à 22 € chacune.
Au cours du mois de juin, les transactions suivantes ont eu lieu :

Date Unités achetées Coût par unité

10/06/N 300 €23

20/06/N 400 €24

25/06/N 500 €25

Les marchandises vendues sur les stocks au cours du mois de juin sont les suivantes :

Date Unités vendues Prix de vente par unité

14/06/N 600 €30.00

21/06/N 400 €31.00

28/06/N 100 €32.00

Question n°2 : Calculez la valeur des stocks de clôture en utilisant

2.1) FIFO (premier entré, premier sorti)

2.2) Coût moyen pondéré."

Corrigé

a) FIFO (premier entré, premier sorti) :

Les unités les plus anciennes sont considérées comme vendues en premier.

Stocks de clôture :

Unités restantes : 400 (unités initiales) - 600 (unités vendues le 14/06/N) - 400 (unités vendues le 21/06/N) - 100 (unités vendues le 28/06/N) = 400 unités restantes

Coût par unité : €24 (dernier coût d'achat)

Valeur des stocks de clôture = Unités restantes × Coût par unité

Valeur des stocks de clôture = 400 unités × €24 = €9,600

b) Coût moyen pondéré :

Le coût moyen pondéré est calculé en divisant le coût total des stocks par le nombre total d'unités disponibles.

Coût total des stocks = (400 unités × €22) + (300 unités × €23) + (400 unités × €24) + (500 unités × €25) = €8,800 + €6,900 + €9,600 + €12,500 = €37,800

Nombre total d'unités disponibles = 400 unités + 300 unités + 400 unités + 500 unités = 1,600 unités

Coût moyen pondéré par unité = Coût total des stocks / Nombre total d'unités disponibles

Coût moyen pondéré par unité = €37,800 / 1,600 unités = €23.625

Valeur des stocks de clôture = Unités restantes × Coût moyen pondéré par unité

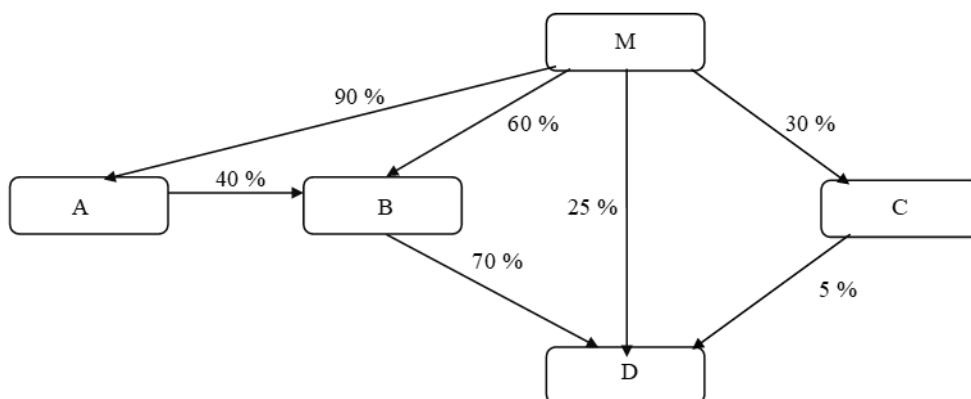
Valeur des stocks de clôture = 400 unités × €23.625 = €9,450

Partie 3 : Consolidation (6 points)

Cas 1 : Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêts (contrôle direct et contrôle indirect)

L'analyse des participations a été effectuée. Les sociétés non contrôlées ont été exclues du périmètre de consolidation. La société M est la société tête de groupe.

Le capital de toutes les sociétés du groupe est institué uniquement d'actions ordinaires : le pourcentage de participation dans le capital est égal au pourcentage de droits de vote détenus.



Travail à faire :

- Présenter le tableau de calcul du pourcentage de contrôle de M dans chaque société. En déduire :
 - la nature du contrôle exercé par la société mère ;
 - la méthode de consolidation à appliquer ;
- Présenter le tableau de calcul du pourcentage d'intérêts de M dans chacune des sociétés.

Corrigé :

1. Calcul du pourcentage de contrôle de M dans chaque société et conséquences

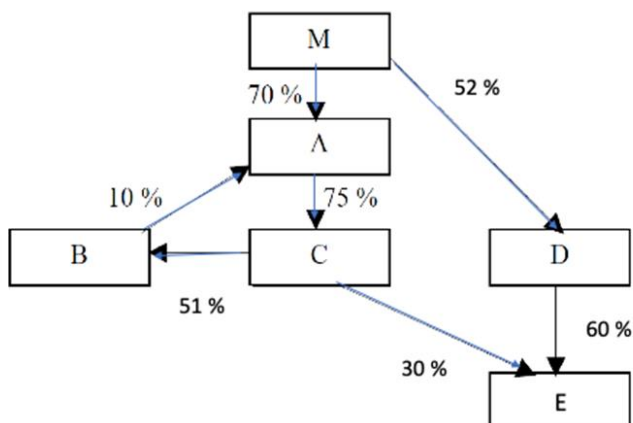
Société	Pourcentage de contrôle			Type d'influence	Méthode de consolidation
	direct	indirect	Total		
A	90 %	-	90 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
B	60 %	40 % (par A)	100 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
C	30 %	-	30 %	Influence notable	Mise en équivalence
D	25 %	70 % (par B)	95 %	Contrôle exclusif	Intégration globale

2. Calcul du pourcentage d'intérêts de M dans chaque société

Société	Pourcentage d'intérêts		
	directs	indirects	Total
A	90 %	-	90 %
B	60 %	$90 \% \times 40 \% = 36 \%$	96 %
C	30 %	-	30 %
D	25 %	$96 \% \times 70 \% + 30 \% \times 5 \% = 68,7 \%$	93,7 %

Cas 2

La société M est la société tête de groupe. Le capital de toutes les sociétés du groupe est institué uniquement d'actions ordinaires : le pourcentage de participation dans le capital est égal au pourcentage de droits de vote détenus.



TRAVAIL A FAIRE

- Présenter le tableau de calcul du pourcentage de contrôle de M dans chaque société. En déduire :
 - la nature du contrôle exercé par la société mère ;
 - la méthode de consolidation à appliquer ;
- Présenter le tableau de calcul du pourcentage d'intérêts de M dans chacune des sociétés.

Corrigé

1. Tableau de calcul du pourcentage de contrôle de M dans chaque société et conséquences

Société	Pourcentage de contrôle			Type d'influence	Méthode de consolidation à appliquer
	direct	indirect	Total		
A	70%	-	70%	Contrôle	Intégration globale
C	-	75% (par A)	75%	Contrôle	Intégration globale
B	-	51 % (par C)	51%	Contrôle	Intégration globale
D	52%	-	52%	Contrôle	Intégration globale
E	-	30% (par C)	30%	Influence notable	Mise en équivalence

2. Tableau de calcul du pourcentage d'intérêts de M dans chaque société

Coefficient diviseur à appliquer dans les calculs de pourcentages d'intérêts dans les sociétés A, C et B :

$$1 - 75 \% \times 51 \% \times 10 \% = 0,95175$$

Société	Pourcentage d'intérêts		
	directs	indirects	Total
A	$70 \% / 0,95175 = 72,78 \%$		72,78%
C		$72,78 \% \times 75 \% = 54,59 \%$	54,59 %
B		$54,59 \% \times 51 \% = 27,84 \%$	27,84 %
D	52%		40%
E		$54,59 \% \times 30 \% + 52 \% \times 60 \% = 39,99 \%$	47,58 %